PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le 25 avril 2023 à 16 h 00 à la salle du Conseil de Sherbrooke Innopole (pavillon 2 du Domaine Howard) située au 1308 boulevard de Portland à Sherbrooke, Québec.



SONT PRÉSENTS

- Vincent Aimez
- Jasmin Allard
- Michèle Côté
- Jean-René Couture (par vidéoconférence)
- Éric Gagné (à partir du point 11.2)
- Nathalie Hébert
- Nancy Marcotte

- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Véronique Sinclair-Desgagné
- Manon Tremblay
- Étienne Villeneuve
- Philippe Cadieux, observateur

INVITÉS

- Marie-France Bélanger, administratrice sortante
- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole
- Josée Larochelle, administratrice sortante
- Christelle Lefèvre, présidente de la Commission du développement économique (point 10)
- Alexandre Nault, administrateur sortant
- Jean Tremblay, administrateur sortant
- Francine Turmel, administratrice sortante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve agit à titre de président et Nancy Marcotte agit à titre de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2023-007 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Initiales : MPage 1

6. ÉLECTION DES DIRIGEANTS DE LA CORPORATION

6.1 Nomination d'un président d'élection

CA-2023-008

Il est résolu à l'unanimité

De nommer Sylvain Durocher à titre de président d'élection.

6.2 Élection

CA-2023-009

Il est résolu à l'unanimité

Que, sur proposition de Michèle Côté, de nommer les administrateurs suivants à titre de dirigeants de la corporation Sherbrooke Innopole jusqu'à leur remplacement et de transmettre leur candidature au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke afin d'y être entérinée :

- Étienne Villeneuve, président
- Véronique Sinclair-Desgagné, vice-présidente
- Pierre Pomerleau, trésorier
- Nancy Marcotte, secrétaire

7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CA DU 21 FÉVRIER 2023

CA-2023-010

Il est proposé par : Samuel Nadeau Appuyé par : Pierre Pomerleau

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 21 février 2023 tel que présenté.

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Sylvain Durocher présente un projet de tableau qui a pour but de faciliter le suivi des procès-verbaux, lequel indique le statut des actions à réaliser (à faire, en cours, en suspens, réalisé et abandonné). Il précise que les nouveaux tableaux de bord, qui incluront sous forme de graphiques les données financières 2022, seront déposés à la prochaine assemblée.

9. POINTS DE DÉCISION

9.1 Entérinement – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QU' après analyse du dossier, les membres du comité d'investissement du Fonds

d'amorçage ont octroyé une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le rôle des administrateurs est d'entériner la décision rendue par le comité

d'investissement;

CA-2023-011 Il est résolu à l'unanimité

D'entériner le montant, préalablement autorisé par le comité d'investissement du Fonds d'amorçage, à l'entreprise mentionnée au dossier.



9.2 Révision de la politique du Fonds d'amorçage

CONSIDÉRANT QUE la politique actuelle du Fonds d'amorçage est en vigueur depuis novembre 2014;

CONSIDÉRANT QU' elle n'a subi qu'une modification monétaire pour ajuster la représentation des partenaires de syndication et leur ratio d'investissement en juin 2016;

partonanes de syndication et leur rano à investissement su jum 2010,

CONSIDÉRANT QUE le montant d'investissement de 50 000 \$ du Fonds d'amorçage n'a jamais été

haussé depuis 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'évolution des demandes financières nous permet de constater le besoin d'y

apporter certaines modifications afin d'offrir un outil d'investissement mieux adapté aux besoins réels des projets d'amorçage présentés par les entrepreneurs

en recherche de partenaires de quasi-équité/équité;

CONSIDÉRANT QUE notre principal partenaire de syndication ACET Capital a fixé son maximum

d'investissement en amorçage à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau partenaire local de syndication, le Comité de promotion industrielle

de Sherbrooke (CPIS) s'est ajouté comme investisseur potentiel dans des entreprises en amorçage et a fixé son maximum d'investissement à 350 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE certains dossiers d'entreprise pourraient bénéficier du Fonds Eureka

d'Investissement Québec pour un minimum de 250 000 \$ selon un ratio de syndication de 1 \$: 2 \$, qui requerrait un investissement de 125 000 \$ de notre

part;

CONSIDÉRANT QUE les besoins financiers pour la réalisation des activités d'amorçage des projets

d'entreprises issues de la filière des Sciences de la vie sont beaucoup plus importants que pour les autres filières-clés et que Sherbrooke Innopole doit envisager d'y investir des sommes plus importantes pour supporter

adéquatement les besoins des premiers apports de fonds;

CONSIDÉRANT QUE l'apport de capital à l'étape de l'amorçage des projets en sciences de la vie

génère une plus grande valeur ajoutée pour l'entreprise qu'aux rondes d'investissement subséquentes pour lesquelles plus d'investisseurs sont présents

et y investissent des sommes importantes;

CONSIDÉRANT QUE certains dossiers d'entreprise de nos autres filières-clés pourraient bénéficier,

pour un projet en amorçage de plus grande ampleur, de sources d'investissement complémentaires et supérieures provenant des partenaires de syndication avec

Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE la politique du Fonds d'amorçage doit être révisée pour tenir compte des

éléments ci-haut mentionnés et permettre la modification du montant d'investissement pour le hausser à 125 000 \$ et de conséquemment ajuster les

articles de la politique, telle que déposée, pour en refléter les changements;

CA-2023-012 Il est résolu à l'unanimité

D'accepter l'augmentation du montant d'investissement pour le hausser à 125 000 \$ et d'ajuster les articles de la politique, telle que déposée au dossier, pour en refléter les changements.

Initiales: Page 3

9.3 Nomination des signataires de chèques

CA-2023-013 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la nouvelle liste des signataires ci-après mentionnés afin que tous les chèques, traites et ordres de paiement d'argent ou autres documents commerciaux et bancaires de la corporation Sherbrooke Innopole soient signés par deux des personnes suivantes : Étienne Villeneuve et/ou Véronique Sinclair-Desgagné et/ou Pierre Pomerleau et/ou Nancy Marcotte et/ou Sylvain Durocher et/ou Line Breault, à l'exception de cette dernière en ce qui a trait aux montants excédant 25 000 \$.

9.4 <u>Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes</u>

CA-2023-014 Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le président du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole, Étienne Villeneuve, à signer toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes, et ce, jusqu'à l'assemblée annuelle de Sherbrooke Innopole prévue en avril 2024.

9.5 <u>Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes</u>

CA-2023-015 Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, Sylvain Durocher, à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes pour et au nom de Sherbrooke Innopole pour la prochaine année, soit jusqu'à l'assemblée du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole qui aura lieu en avril 2024.

9.6 Nomination de deux représentants autorisés à accéder aux fichiers de Revenu Québec, à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon Dossier

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole (numéro d'entreprise du Québec : 1165290504) doit nommer un ou des représentants autorisés :

- a inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon Dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon Dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne);

CA-2023-016 Il est résolu à l'unanimité

De nommer les deux personnes suivantes à titre de représentantes de Sherbrooke Innopole et de les autoriser à accéder aux fichiers de Revenu Québec, à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon Dossier :

- Marie-France Audet, directrice des services aux entreprises Financement;
- Line Breault, agente des services administratifs.

9.7 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

9.7.1 Nomination d'administrateurs afin de pourvoir les postes vacants au sein des divers comités

CONSIDÉRANT QUE la politique d'évaluation des placements adoptée le 11 juin 2019 stipule que le président du comité d'audit de Sherbrooke Innopole fait partie de la composition dudit comité;

CONSIDÉRANT QUE l'article 44. Comité d'audit des règlements généraux adoptés le 26 avril 2022 stipule ce qui suit :

« Le comité est composé de trois ou quatre administrateurs dont le président ou l'un des vice-présidents, le trésorier et d'un ou deux autres administrateurs... qu'au moins un membre du comité doit être membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec... que le trésorier de la corporation agit comme président du comité d'audit »:

CONSIDÉRANT QUE l'article 45. Comité des ressources humaines de nomination et de gouvernance des règlements généraux adoptés le 26 avril 2022 stipule ce qui suit :

« Le comité est composé de trois ou quatre administrateurs, dont le président du conseil d'administration ou l'un des vice-présidents... qu'au moins un membre du comité devrait idéalement être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance ont respecté les critères mentionnés ci-dessus dans leurs propositions de remplacements au sein des divers comités;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance recommandent au conseil d'administration :

- le nom d'administrateurs à nommer afin de pourvoir les postes vacants sur les différents comités internes mentionnés au dossier;
- de laisser vacant un poste sur chacun des comités ci-après énumérés, lesquels seront pourvus au moment opportun :
 - comité d'audit;
 - comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance;

CA-2023-017 Il est résolu à l'unanimité

- De nommer les administrateurs ci-après mentionnés afin de pourvoir les différents postes vacants dont les nominations prennent effet à compter de ce jour:
 - ⇒ Jasmin Allard sur les comités suivants (en remplacement de Josée Larochelle) :
 - Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke
 - Fonds d'urgence
 - Fonds de capital de risque
 - Comité d'évaluation des placements

Initiales Page

- ⇒ Jean-René Couture sur les comités suivants (en remplacement de Francine Turmel) :
 - Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke
 - Fonds de capital de risque
 - Comité d'évaluation des placements
- ⇒ Nathalie Hébert à titre de membre du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance (en remplacement de Jean Tremblay)
- ⇒ Pierre Pomerleau à titre de président des comités suivants (en remplacement de Francine Turmel) :
 - Comité d'audit
 - Comité d'évaluation des placements
- ⇒ Michèle Côté à titre de présidente du comité ressources humaines, de nomination et de gouvernance (en remplacement de Jean Tremblay)
- De laisser vacant un poste sur les comités suivants afin de les pourvoir au moment opportun:
 - ⇒ Comité audit
 - ⇒ Comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

Christelle Lefèvre est invitée à joindre l'assemblée pour le point suivant.

10. RÉFLEXION À VENIR SUR LA STRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - CHRISTELLE LEFÈVRE

La présidente de la Commission du développement économique, Christelle Lefèvre, entretient les administrateurs à propos de la réflexion sur la structure de développement économique de Sherbrooke. Des discussions s'ensuivent et elle répond à leurs questions.

Les administrateurs soulignent qu'il est essentiel que les différentes organisations de développement économique, notamment Sherbrooke Innopole, soient activement impliquées dans les discussions et la réflexion visant la nouvelle structure.

Philippe Cadieux suggère de prévoir, lors d'un prochain conseil d'administration, une présentation du projet du Quartier Général (QG) par la direction générale d'Entreprendre Sherbrooke.

Christelle Lefèvre quitte la salle ainsi que Samuel Nadeau.

11. POINTS D'INFORMATION

11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

La présidente du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Michèle Côté, dépose à titre informatif le rapport des points traités par ledit comité depuis la dernière assemblée du 21 février dernier. Elle attire l'attention sur les deux postes vacants à pourvoir au sein de l'équipe de Sherbrooke Innopole:

- directeur de la filière des Technologies propres : le processus de recrutement a été lancé;
- directeur de la filière des Sciences quantiques : Marc-Henri Faure assume l'intérim jusqu'à nouvel ordre.

Elle mentionne également qu'un poste sera à pourvoir à court terme sur le comité d'investissement du Fonds d'amorçage/Fonds de précommercialisation pour remplacer un membre qui a manifesté le désir de se retirer dudit comité.

Elle invite les administrateurs à faire parvenir à la direction générale des suggestions de candidat pour les postes précédemment mentionnés.

11.1.1 Signature du code d'éthique et de la déclaration d'intérêts

Les administrateurs ont jusqu'à la prochaine assemblée pour remplir et signer le code d'éthique et de gouvernance ainsi que la déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées. Un rappel leur sera envoyé une semaine avant la date limite et des copies vierges des formulaires seront disponibles sur place lors de cette assemblée.

11.1.2 Évolution de la structure de Sherbrooke Innopole

Le 14 avril dernier, le comité des ressources humaines a autorisé Sylvain Durocher à aller de l'avant avec sa proposition d'évolution de la structure de Sherbrooke Innopole, document qu'il présente aux administrateurs. Il explique la raison pour laquelle il devait faire des changements à court terme.

Manon Tremblay soulève une préoccupation concernant la présence au bureau de la personne pressentie à la direction générale adjointe.

Le nouvel administrateur, Éric Gagné, se joint à l'assemblée et se présente aux administrateurs.

11.2 Rapport du comité d'audit

Le rapport du comité d'audit présentant les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis la dernière assemblée du 21 février dernier est déposé à titre informatif.

Sylvain Durocher précise que le comité a eu des discussions quant à l'impact budgétaire des frais reliés au déménagement au Quartier Général, aux achats du mobilier et de l'habillement des fenêtres, etc. Considérant que ces frais devaient être initialement assumés par la Ville de Sherbrooke grâce au montant de 152 000 \$ qui avait été prévu pour le loyer au QG en 2022, Sherbrooke Innopole devra prévoir une révision budgétaire pour rectifier la situation.

La direction générale a identifié et visité une entreprise qui cherche à se départir de son mobilier et en a fait bénéficier Destination Sherbrooke et Entreprendre Sherbrooke. Une soumission est à recevoir prochainement.

11.2.1 Rapport commentaires et recommandations sur l'évaluation des placements

Les membres du comité d'évaluation des placements se sont réunis le 23 février dernier. Par la suite, ils ont recommandé au comité d'audit les résultats inscrits à leur rapport d'évaluation des placements des Fonds de capital de risque (amorçage, précommercialisation et investissement pour entreprises innovantes) au 31 décembre 2022, lequel est joint au dossier.

Le comité d'audit a adopté ce rapport, lequel a fait partie intégrante des états financiers au 31 décembre 2022 présentés à l'assemblée annuelle de ce jour.

11.2.2 Tableau des interventions par fonds

À la demande des administrateurs, un nouveau tableau des interventions par fonds d'investissement sera déposé annuellement à l'assemblée du mois d'avril.

La version déposée présente le nombre de dossiers dans lequel Sherbrooke Innopole a investi au cours des 5 dernières années (2018 à 2022), réparti par année, par filière-clé et par fonds.

Initiales : Page/

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Rapport d'activité de la direction générale

Sylvain Durocher présente les points prioritaires de son rapport d'activité déposé au dossier, lesquels font état des actions posées et du statut des enjeux importants traités depuis la dernière assemblée.

12.2 Avenant no.4 à l'entente de délégation 2021-2023

L'avenant no. 4 à l'entente de délégation 2021-2023 ainsi que la résolution du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke (C.M. 2023-8257-00) sont déposés à titre informatif.

12.3 Suivi tableaux de bord

Les administrateurs ont reçu les codes qui leur permettent d'accéder aux différents tableaux de bord du CRM.

Sylvain Durocher fait un survol du *pipeline* des dossiers réalisés depuis le début de l'année 2023 grâce aux différents fonds d'investissement de Sherbrooke Innopole dans les filières ci-après mentionnées ainsi que les prévisions des dossiers à venir d'ici la fin de l'année et en 2024:

- industrie manufacturière et fabrication de pointe;
- sciences de la vie et micro-nanotechnologies;
- technologies quantiques et de l'information;
- technologies propres.

12.4 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 17 avril 2023, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12.5 FIER Croissance Durable – états financiers au 31 décembre 2022

Les états financiers au 31 décembre 2022 du FIER Croissance Durable sont déposés à titre informatif.

12.6 FIER Innovation Durable – états financiers au 31 décembre 2022

Les états financiers au 31 décembre 2022 du FIER Innovation Durable sont déposés à titre informatif.

13. DIVERS

Aucun point ajouté.

14. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 13 juin 2023 à 15 h.

L'observateur (Philippe Cadieux) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

Initiales : N Page 8

15. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.

Étienne Vineneuve, président

Ancy Marcotte, secrétaire

Procès-verbal du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole du 25 avril 2023

Initiales : Pagy 9



Assemblée ordinaire du conseil d'administration Mardi 25 avril 2023 à 16 h 00

Sherbrooke Innopole 1308, boulevard de Portland (Domaine Howard, pavillon 2) Salle du Conseil



ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée 1 min.
- 2. Président et secrétaire d'assemblée (information) 1 min.
- 3. Avis de convocation et quorum (information) -1 min.
- 4. Déclaration de conflit d'intérêts (information) 1 min.
- 5. Adoption de l'ordre du jour (décision) 1 min.
- 6. Élection des dirigeants de la corporation (décision)
 - 6.1 Nomination d'un président d'élection M. Sylvain Durocher 1 min.
 - 6.2 Élection -3 min.
- 7. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du CA du 21 février 2023 (décision) 2 min.
- 8. Suivi du procès-verbal (information) 3 min.
- 9. Points de décision
 - 9.1 Entérinement Demande d'aide financière 3 min.
 - 9.2 Révision de la politique du Fonds d'amorçage 10 min.
 - 9.3 Nomination des signataires de chèques 1 min.
 - 9.4 Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes 1 min.
 - 9.5 Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes *1 min*.
 - 9.6 Nomination de deux représentants autorisés à accéder aux fichiers de Revenu Québec, à clicSÉQUR Entreprises et à Mon Dossier 1 min.
 - 9.7 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernances
 9.7.1 Nomination d'administrateurs afin de pourvoir les postes vacants au sein des divers comités 3 min.



- 10. Réflexion à venir sur la structure de développement économique Christelle Lefèvre (information) 45 min.
- 11. Points d'information
 - 11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance 3 min.
 - 11.1.1 Signature du code d'éthique et de la déclaration d'intérêts 2 min.
 - 11.1.2 Évolution de la structure de Sherbrooke Innopole 15 min.
 - 11.2 Rapport du comité d'audit 3 min.
 - 11.2.1 Rapport commentaires et recommandations sur l'évaluation des placements 2 min.
 - 11.2.2 Tableau des interventions par fonds -3 min.
- 12. Dépôt de documents (information) 2 min.
 - 12.1 Rapport d'activité de la direction générale
 - 12.2 Avenants no.4 à l'entente de délégation 2021-2023
 - 12.3 Suivi tableaux de bord
 - 12.4 Déclaration de la direction
 - 12.5 FIER Croissance Durable états financiers au 31 décembre 2022
 - 12.6 FIER Innovation Durable états financiers au 31 décembre 2022
- 13. Divers
- 14. Prochaine assemblée 1 min.
- 15. Session à huis clos sans la direction 10 min.
- 16. Levée de l'assemblée